

## MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

### *Risques naturels (PLANALP)*

### pour la période 2021-2022 jusqu'à la XVII<sup>e</sup> Conférence alpine

#### 1. Remarques introductives

Après les avalanches et les inondations dévastatrices de 1999, la Conférence alpine a institué un Groupe de travail dans le but de développer des stratégies et domaines d'activité communs au niveau des Parties contractantes de la Convention alpine. Sur la base des recommandations formulées par ce Groupe de travail, PLANALP a reçu un mandat de la part des Ministres réunis à la VIII<sup>e</sup> Conférence alpine de 2004.

PLANALP s'engage pour un échange à l'échelle alpine entre experts sur la réduction des risques de catastrophe liés aux aléas naturels, qui mette l'accent sur les questions de pratique et de gouvernance. Cet organisme de travail thématique analyse les mécanismes déjà en place en matière d'aléas naturels et gestion des risques dans les Alpes et identifie les bonnes pratiques, les défis et les solutions potentielles, contribuant ainsi à une meilleure gestion de ces risques et aléas dans la région alpine.

#### 2. Objectifs

##### Description des cibles

1. Identifier des solutions fondées sur la nature (SfN) pour la réduction des risques et la prévention des catastrophes majeures liées aux aléas naturels dans la région alpine et recueillir des exemples de bonnes pratiques, en s'appuyant sur les principes de biodiversité, de durabilité et d'adaptation au changement climatique.
2. Assurer le transfert de connaissances et les échanges de bonnes pratiques dans la réduction des risques de catastrophe liés aux aléas naturels dans la région alpine (à titre régulier). Diffuser les résultats et les conclusions du 7<sup>e</sup> Rapport sur l'état des Alpes et l'étude sur les défis et synergies dans la planification d'urgence et encourager la communication et la sensibilisation sur ces sujets.

#### 3. Mission

##### Description des résultats

1. Présenter et communiquer dans différents médias (Web, numérique, format papier) le concept de solutions innovantes fondées sur la nature pour les aléas naturels et la gestion des risques, ainsi que des exemples issus de la région alpine
2. Les résultats du deuxième objectif dépendront des groupes de pairs. Le GT tient compte de la nécessité d'utiliser différents types de méthodes et outils de diffusion, dont chacun soit adapté au sujet et au groupe de pairs respectifs. Des outils potentiels seront des ateliers interactifs, des programmes de formation et l'information en ligne.

##### Méthode de travail

Réunion au printemps 2021  
Réunion à l'automne 2021  
Réunion au printemps 2022  
Finalisation de la publication/communication (mission 1) à l'été 2022

Réunion à l'automne 2022

Organiser un premier atelier/stage de formation/webinaire (ou une autre activité similaire) avec des experts de la Convention des Carpates, afin d'instituer une coopération sur le thème des risques naturels.

#### 4. Coopération

##### Coopération avec d'autres groupes de travail/comités de consultation et partenaires

PLANALP coopérera avec d'autres plates-formes au cas par cas, en invitant des experts d'organismes compétents tels que :

- Le GA8 de la SUERA (par exemple, en continuant à tenir des réunions consécutives).
- Le GA6 de la SUERA (notamment concernant le rapport du GA6 sur les solutions fondées sur la nature dans le domaine de la gestion des eaux)
- La Convention des Carpates
- Le Comité consultatif sur le climat alpin
- Experts en communication des risques
- Le Groupe de travail FAO/CEF sur la gestion des bassins versants de montagne
- L'IUFRO/Unité 8.03.00 - Aléas naturels et gestion des risques
- Les administrations nationales
- Les ONG
- D'autres parties prenantes pertinentes pour chaque sujet.

#### 5. Communication

##### Activités de communication du Groupe de travail

Les membres du PLANALP veillent à ce que les résultats obtenus et les « questions liées à la montagne » en général soient diffusés et bien pris en compte, en s'attachant notamment à :

- Diversifier les méthodes de communication afin d'atteindre efficacement les groupes de pairs concernés.
- Coopérer avec le GA8 de la SUERA sur les efforts de communication.
- Renforcer la présence du groupe en ligne et utiliser différentes solutions web pour diffuser les informations.
- Coopérer avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine pour diffuser les informations sur son site Web et sur les médias sociaux.
- Déployer des efforts pour contribuer activement aux conférences et aux réunions d'experts et présenter les travaux du GT.
- Concernant le travail sur les solutions fondées sur la nature : mettre l'accent sur la coopération avec les ONG et sur les communications à leur faire parvenir et le partenariat avec le secteur privé.
- Établir des synergies avec les stratégies de l'UE préconisant des solutions basées sur la nature.

## 6. Lien avec le Programme de travail pluriannuel de la Conférence alpine

### Contribution au Programme de travail pluriannuel 2017-2022 de la Conférence alpine et cohérence avec celui-ci, ainsi qu'avec la Convention et ses protocoles

Plusieurs points du Programme de travail pluriannuel de la Convention alpine 2017-2022 sont intégrés au sein des thèmes de PLANALP : le Groupe de travail examine des processus évolutifs comme le changement climatique, mais aussi les risques émergents, en lien avec, notamment, l'évolution démographique, les infrastructures de transport et le tourisme, dans le but de développer la résilience des sociétés.

## 7. Présidence

La Présidence sera assurée par l'Autriche.